

Bulletin de liaison - VOLUME XVIII - N° IV – juin 2017

Appel aux membres – Campagne de financement 2017-2018

Par Julie Robillard, directrice adjointe de la Coalition des familles LGBT

Chères et chers membres,

Comme vous le savez déjà, la Coalition des familles LGBT a fait face à une situation financière très précaire dans les dernières années, due en grande partie aux mesures d'austérité. Également, nous travaillons de plus en plus fort pour répondre à une demande toujours grandissante, et ce, sans réelle augmentation ni garantie de notre financement d'année en année. Cette perpétuelle incertitude et la charge d'en faire toujours plus avec les mêmes ressources, nous oblige à diversifier nos sources de financement afin d'assurer la continuité de nos services, tant pour vous, nos membres, que pour les nombreux intervenant.e.s et futur.e.s intervenant.e.s auprès des enfants, des jeunes et des familles qui bénéficient de nos formations de sensibilisation à la diversité sexuelle et de genre.

C'est pourquoi notre **campagne de financement** prend une nouvelle tournure cette année! En plus de votre précieux soutien lors de votre adhésion ou de son renouvellement en septembre, nous avons **besoin de votre aide pour contacter** les **organisations** (entreprises, syndicats, etc.) pour lesquelles **vous travaillez** et qui possèdent un **fond** servant à **appuyer** des initiatives communautaires ou des **causes sociales**. Pourquoi sollicitons-nous votre aide? Tout simplement parce que les entreprises, syndicats et autres organisations qui gèrent ces fonds vont habituellement préférer soutenir les causes qui tiennent à cœur à leurs employé.e.s plutôt que répondre positivement à des demandes variées externes, qui sont souvent très nombreuses!

Par exemple, l'an dernier, l'une de nos membres a réalisé cet exercice auprès de la compagnie pour laquelle elle travaille et elle a obtenu un don de 2000\$ pour la Coalition. Elle a simplement ciblé le fond existant dans son entreprise et contacté la personne en charge pour lui faire parvenir l'information demandée. C'est simple, efficace et fructueux!

Vous avez envie de nous aider? Vous pouvez le faire en **3 étapes** faciles :

1. **Vérifier** si ce type de fond existe au sein de votre organisation et **récolter l'information** à savoir comment y accéder.
2. **Communiquer avec nous** : nous pourrions travailler ensemble à l'élaboration de la demande de don dirigé vers la Coalition.
3. **Envoyer** la demande (et attendre les bonnes nouvelles ;) !

Les fonds amassés serviront à augmenter le nombre de formations de sensibilisation animées tant dans les cégeps et les universités qu'auprès des professionnel.le.s sur le terrain ainsi qu'à réaliser plus d'activités sociales et de soutien pour vous, nos membres.

À l'aube de notre 20^e anniversaire, l'aide de chacun.e d'entre vous est cruciale afin d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité des activités de la Coalition des familles LGBT.

Merci de votre implication!

.....
Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à <mailto:info@famillesLGBT.org> ou par la poste à CF-LGBT, 3155, rue Hochelaga, bureau 201, Montréal (Québec) H1W 1G4
.....

Les nouvelles du Québec

3 avril – Le rapport des actions mises en œuvre au titre du *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016* est rendu public. Le plan d'action a mené à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures, dont :

- la création du Bureau de lutte contre l'homophobie pour la coordination des mesures gouvernementales et l'administration du programme de lutte contre l'homophobie;
- la création de la Chaire de recherche sur l'homophobie, financée à hauteur de 475 000 \$ sur 5 ans, pour mieux cerner les réalités des personnes de minorités sexuelles;
- la diffusion de 2 campagnes médiatiques de sensibilisation ayant touché en moyenne 75 % de la population québécoise;
- le lancement du programme Lutte contre l'homophobie, dont les investissements de plus de 1,3 M\$ ont favorisé la réalisation de 64 projets d'organismes en majorité issus du milieu communautaire;
- l'aide complémentaire à 23 organismes communautaires, à hauteur de 1,84 M\$ pour accroître leur capacité d'agir.

Le plan d'action présente 60 mesures issues de la concertation et de l'engagement de 11 ministères. Il vise à soutenir les personnes de minorités sexuelles dans les domaines social, communautaire et professionnel, ainsi qu'à accroître les connaissances de la population québécoise en matière de diversité sexuelle. Le nouveau plan d'action 2017-2022 sera lancé dans les prochaines semaines.

26 avril – La mise en œuvre du cours d'éducation sexuelle du gouvernement du Québec ne se fait pas sans remous. *Le Devoir* a obtenu une copie du sondage à participation volontaire envoyé par le ministère de l'Éducation dans les écoles participant au projet pilote.

Le rapport du ministère révèle un certain nombre de problèmes : un manque de formation des enseignants, peu de ressources disponibles aux écoles, des retards dans l'obtention des outils d'enseignement et certaines inquiétudes à l'égard du contenu du cours.

Le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx envisage de mettre le programme en œuvre dans un plus grand nombre d'écoles l'an prochain. Il a cependant retardé son déploiement afin de revoir le contenu du cours, ainsi que la façon dont il devrait être enseigné.

Le cours d'éducation sexuelle consiste en 5 à 15 heures d'enseignement par année.

Plusieurs des écoles ayant répondu au sondage ont indiqué souhaiter un programme gouvernemental plus complet, plutôt que d'avoir le choix de la façon de l'enseigner aux élèves. Comme il a été présenté, le sondage démontre que les professeurs doivent intégrer le contenu du cours d'éducation sexuelle à d'autres cours existants comme le français et les mathématiques.

Le ministre souligne que le taux de réponse au sondage est faible, et incite à la prudence dans l'interprétation des résultats.

17 mai - Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 : *Pour un Québec riche de sa diversité* a été lancé le 17 mai. Un budget de 10 millions de dollars sur cinq ans sera réservé pour sa mise en œuvre, dont deux millions de dollars pour l'année 2017-2018 seulement.

Ce deuxième plan d'action, comme le précédent, vise à favoriser le respect des droits des personnes de minorités sexuelles et à sensibiliser davantage la population à leurs réalités. Une attention particulière est accordée aux groupes les plus vulnérables comme les jeunes, les aînés, les trans et les Autochtones, de même qu'aux clientèles situées dans les régions et les milieux où les ressources sont moins nombreuses.

Cinq priorités sont établies :

- l'ouverture à la diversité sexuelle;
- le respect des droits et le soutien des personnes de minorités sexuelles;
- la création de milieux sécuritaires et inclusifs;
- l'adaptation de services publics;
- la cohérence et l'efficacité des actions.

Le Plan d'action compte aussi huit objectifs qui se déclinent en 38 mesures issues des recommandations et de la collaboration de nombreux partenaires gouvernementaux, communautaires et universitaires ainsi que d'organismes de la société civile.

Les nouvelles canadiennes

27 février – Une étude récente publiée par l'Université de la Colombie-Britannique démontre que les adolescents gais, lesbiens et bisexuels ont 50 % moins de chance de faire du sport les adolescents hétérosexuels. L'étude, menée conjointement avec l'organisme sans but lucratif de recherche sur la jeunesse McCreary Centre Society, a analysé les résultats de l'enquête sur la santé des adolescents menée par la Colombie-Britannique à laquelle ont participé 99 373 élèves de la Colombie-Britannique entre 1998 et 2013. De façon générale, le nombre d'élèves de l'école secondaire participant à des sports a diminué, mais la différence est plus notable chez les adolescents LGB.

« Pour chaque année sondée, les jeunes LGB participent généralement moins à des sports que les jeunes hétérosexuels », souligne l'auteure principale de l'étude, Elizabeth Saewyc, une professeure en soins infirmiers qui dirige le Stigma and Resilience Among Vulnerable Youth Centre de l'UCB. « L'écart existe, et il est persistant. Selon notre analyse, il semble également que l'écart s'accroît. »

L'étude démontre que cinq élèves gais sur dix participaient à un sport formel ou d'équipe en 1998. En 2013, ce nombre a chuté à trois élèves sur dix. Pareillement, le nombre de participants diminue également pour les jeunes lesbiennes et bisexuelles, ainsi que pour les jeunes bisexuels.

Il s'agit de la première étude au Canada à suivre le taux de participation dans les sports des jeunes de minorités sexuelles. Mme Saewyc souligne que les jeunes transgenres ne sont pas comptabilisés puisque l'identité transgenre n'a été intégrée au sondage qu'en 2013 et qu'il faut au moins trois années de données pour établir une tendance. Cependant, en 2014, le sondage national *Canadian Trans Youth Health Survey* du McCreary Centre constate que seulement 16 % des jeunes transgenres affirment avoir participé à un sport d'équipe. Des jeunes répondants au sondage, 40 % s'identifient comme étant des personnes non binaires.

« Je crois qu'il manque assurément de modèles pour les jeunes dans les sports. Il y a peu d'athlètes ouvertement gais », affirme Annie Smith, coauteure de l'étude et directrice générale du McCreary Centre.

2 mars – Suivant une enquête sur les droits de la personne, le gouvernement fédéral pourrait être tenu d'offrir une troisième option de genre en ce qui a trait aux passeports. Rory Vandrish a déposé une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne en avril 2015, alléguant que les personnes non binaires comme lui devraient avoir une troisième option de genre en ce qui a trait aux passeports, dans la foulée de sept autres pays qui offrent « X » comme marque de genre, dont l'Allemagne, le Népal et le Pakistan. Rory Vandrish a depuis modifié sa requête, demandant au gouvernement fédéral de devenir le premier pays sans la moindre marque de genre sur ses passeports.

« Le “X”... t'expose et te rend vulnérable à la discrimination », explique Rory Vandrish.

Emploi et Développement social Canada (EDSC) analyse présentement la possibilité de restreindre la collecte de données sur le genre au strict nécessaire en ce qui concerne la planification des politiques, et examine la façon de préserver la confidentialité de ces données.

Le conseiller spécial du premier ministre sur les questions LGBTQ2, Randy Boissonnault, annonce que le gouvernement libéral attend le résultat de l'analyse qui déterminera la façon dont les autres ministères recueillent ces données. « Cela fait partie de notre engagement envers le soutien des droits de la communauté LGBTQ, dit-il. En attendant, nous analyserons également les procédures pour d'autres éléments. »

13 mars – L'Assemblée législative du Nunavut vote unanimement en faveur d'un projet de loi sur les droits des transgenres, faisant du Nunavut le plus récent territoire à reconnaître le besoin de protections explicites des droits de la personne pour les personnes transgenres. Le projet de loi 31, la loi modifiant la Loi sur les droits de la personne, comporte uniquement deux clauses, qui ajoutent les catégories « identité de genre » et « expression de genre » aux motifs illicites de discrimination sur le territoire.

15 mars – Le gouvernement du Nouveau-Brunswick apporte des changements à la Loi sur les droits de la personne pour prévenir la discrimination fondée sur la situation familiale et l'identité ou l'expression de genre. Dans un communiqué de presse, le gouvernement déclare que ces modifications, présentées à l'occasion du 50^e anniversaire de l'adoption de la Loi et de la Commission des droits de la personne qui l'applique servent à moderniser la législation et à rendre plus efficace le traitement des plaintes.

« Ces modifications donneront aux Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois les plus vulnérables une égalité des chances en ce qui concerne leur participation à la société et leur contribution à notre économie », ajoute Donald Arseneault, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

La loi a été créée pour défendre des personnes contre la discrimination au travail, dans les services de logement et publics tels que les services de police, les hôpitaux, le commerce au détail et les hôtels.

Nathalie Chiasson, présidente de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, soutient que les modifications proposées sont importantes et reflètent l'évolution de la société. « Ces nouvelles mesures nous permettront de mieux aider les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois à accéder à nos services », explique Mme Chiasson.

22 mars – Le tout premier conseiller spécial du Parlement sur les questions des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, bispirituelles et homosexuelles aura bientôt un financement suffisant pour l'aider à promouvoir l'égalité, à protéger les droits des Canadiennes et des Canadiens LGBTQ2 et à s'occuper de la discrimination aussi historique qu'actuelle. Dès 2017, le gouvernement fédéral investira 3,6 M\$ sur 3 ans pour mettre en place un Secrétariat LGBTQ2 au sein du Bureau du Conseil privé pour appuyer le député Randy Boissonnault en ce qui a trait à l'élaboration et à la coordination des initiatives gouvernementales sur les questions LGBTQ2. Le financement a été annoncé dans le cadre du récent budget fédéral.

Bien que d'énormes progrès aient été faits en ce qui a trait à l'acceptation et à l'inclusion de la communauté LGBTQ2, on connaît les antécédents de discrimination, de harcèlement et de violence à l'égard de la communauté, qui ont eu une incidence sur des occasions de carrière, l'inclusion sociale et le bien-être. En 2010, une enquête menée par le *Trans Pulse Project* a indiqué que, sur les 500 répondants transgenres en Ontario, 13 % ont été mis à pied et 18 % n'ont pas obtenu un emploi en raison de leur état transgenre. Des répondants, 20 % ont été agressés physiquement ou sexuellement, mais les agressions n'ont pas toutes été rapportées à la police.

Même si les données comportent des disparités importantes, le gouvernement affirme vouloir « s'engager à mieux comprendre ces défis et à faire un progrès significatif en ce qui concerne l'avancement des droits des personnes LGBTQ2 au Canada ».

23 mars – Plusieurs Canadiennes et Canadiens s'étant tournés vers des techniques de procréation assistée au cours des dix dernières années ont maintenant droit à un crédit d'impôt dans la foulée du nouveau budget du ministre des Finances, Bill Morneau. Recevoir une aide médicale à la procréation peut coûter des milliers de dollars, des frais qui ne sont pas couverts par la plupart des régimes de soins médicaux provinciaux. Le gouvernement croit qu'un couple canadien sur six connaît des troubles d'infertilité et « qu'un nombre croissant de Canadiennes et de Canadiens, incluant des parents célibataires et des parents homoparentaux, se tournent vers les techniques de procréation assistée pour fonder leurs familles ».

Jusqu'à ce jour, les Canadiennes et Canadiens devaient recevoir un diagnostic d'infertilité pour pouvoir déclarer leurs frais de procréation assistée en vertu des crédits d'impôt pour frais médicaux. Cette modification du budget fédéral permet aux personnes qui ne sont pas infertiles, comme les femmes célibataires qui désirent avoir un enfant ou les couples homosexuels qui désirent fonder une famille, d'avoir accès à ce crédit d'impôt.

De surcroît, le processus adopté par le gouvernement signifie que ces mesures seront rétroactives. Le fait de préciser qu'il s'agit d'une clarification des lois sur les impôts signifie que quiconque ayant eu des dépenses en matière de techniques de procréation assistée comme la fécondation in vitro au cours des dix dernières années peut produire une nouvelle déclaration de revenus pour cette année et déclarer ces frais.

Le gouvernement ajoute qu'il pourrait éventuellement inclure les frais médicaux relatifs à la maternité de substitution, mais qu'il préfère attendre les résultats d'une consultation lancée par Santé Canada pour déterminer quels frais devraient être éligibles.

3 mai – De nouvelles directives pour l'évaluation des demandeurs d'asile LGBT devraient mettre fin aux questions inappropriées et non pertinentes des arbitres de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, affirment des personnes qui travaillent avec les demandeurs d'asile.

« C'est révolutionnaire, affirme Bashir Khan, un avocat en matière d'immigration de Winnipeg. Fondamentalement, les personnes LGBT et leurs demandes d'asile se retrouvent sur un pied d'égalité avec les affaires d'opinion politique ou de persécution religieuse, ce qui signifie qu'il n'est plus question de faire le procès de leur sexualité. »

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié a rendu publiques les directives dans un document de douze pages portant sur la terminologie, le langage approprié, les défis auxquels font face les personnes de diverses identités de genre et sexuelles, l'importance de protéger les renseignements sensibles, et les principes pour analyser la crédibilité et éviter la stéréotypie.

Bashir Khan affirme que, jusqu'à maintenant cette année, 30 % de ses causes impliquent des demandeurs d'asile s'identifiant comme des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou homosexuelles fuyant la persécution subie dans leur pays d'origine.

Ses clients ont parfois dû répondre à des questions gênantes et inappropriées de la part de membres du comité de l'audience de détermination du statut de réfugié. À titre d'exemple, certains arbitres ont demandé à leurs clients comment ils pratiquaient certains actes sexuels, ce qui n'a rien à voir avec le problème en question : la persécution à laquelle ils sont confrontés.

4 mai – Les prières passionnées de deux mères de jeunes transgenres et la promesse du fédéral portant que les passeports reflèteront bientôt différentes identités de genre marquent le point de départ de la dernière étape vers l'interdiction de la discrimination fondée sur l'identité et l'expression de genre au Canada.

La ministre de la Justice Jody Wilson-Raybould a indiqué à la Commission du Sénat qui étudie le projet de loi – modifiant les dispositions du Code criminel sur la propagande haineuse et les protections fédérales en milieu de travail dans le Code des droits de la personne – qu’il est temps de rattraper l’ensemble des provinces et des territoires, qui ont tous adopté des lois ou introduit des protections pour les personnes transgenres.

Les conservateurs, qui ont affirmé leur appui de l’objectif général, déplorent que le projet de loi C-16 soit trop vague, qu’il incitera les gens à utiliser des pronoms insolites, qu’il créera de la confusion en ce qui a trait à l’usage des toilettes publiques et qu’il compliquera les passeports canadiens.

Cependant, Melissa Schaettgen, mère d’une fillette transgenre de neuf ans et de son frère jumeau, explique que sa fille a été agressée et que son fils n’a pas pu aller chercher de l’aide alors que des enfants plus âgés ont retiré les vêtements de sa sœur pour examiner ses parties génitales. Elle a dit qu’elle et son mari craignent pour la sécurité de leur fille au quotidien. « Ce avec quoi elle doit composer nous terrifie : la discrimination, le harcèlement et le jugement. L’avenir de nos enfants en dépend; nous nous battons pour la vie de nos enfants. C’est plus qu’une question de loi pour nous. »

Melissa Schaettgen implore les sénateurs d’adopter le projet de loi pour envoyer un message clair à l’ensemble des Canadiennes et Canadiens.

La ministre de la Justice affirme que personne ne devrait subir ce genre d’abus verbal, physique et sexuel et cette discrimination qui mène une trop grande partie de la communauté transgenre au désespoir ou au suicide. « Le Parlement a la possibilité d’affirmer haut et fort que les personnes transgenres et de genre divers ont droit à la même protection contre la discrimination, la propagande haineuse et les crimes haineux, et que tous les Canadiens et Canadiennes ont le droit de manifester leur identité et expression de genre sans craindre pour leur sécurité », affirme Mme Wilson-Raybould.

17 mai 2017 – À l’occasion de la Journée internationale contre l’homophobie, la transphobie et la biphobie, le gouvernement canadien annonce qu’il va présenter des excuses officielles aux Canadiennes et Canadiens LGBT pour les injustices survenues dans le passé. Le député libéral Randy Boissonnault, qui est le conseiller du premier ministre Justin Trudeau sur les questions LGBT, a déclaré que le gouvernement fédéral allait reconnaître son rôle en matière de législations, programmes et politiques ayant mené à de la discrimination à l’égard de la communauté LGBT au Canada.

Randy Boissonnault a également affirmé que des excuses officielles seraient présentées avant la fin de l’année en cours.

Entre-temps, le 9 mai 2017, Postes Canada a mis en circulation un nouveau timbre-poste commémoratif de la légalisation du mariage homosexuel en 2005 par l’édiction de la Loi sur le mariage civil.

Le timbre-poste consacré au mariage égal est le quatrième d’une série de dix timbres que dévoile Postes Canada en l’honneur du 150^e anniversaire du Canada.

Le mariage gai – un historique

12 avril – Les îles **Malouines** adoptent une loi historique légalisant le mariage homosexuel. L’Assemblée législative approuve également, par une très forte majorité, le partenariat civil pour les couples homosexuels, ainsi que pour les couples hétérosexuels. Le territoire britannique d’outre-mer comptant maintenant une population d’environ 3000 personnes adopte la loi par un vote de 7 voix contre 1.

L’élargissement des droits du mariage suit une consultation publique selon laquelle 90 % des répondants des îles Malouines se sont prononcés en faveur du mariage homosexuel et 94 % des répondants sont pour le partenariat civil pour tous les couples. Si l’Église concernée est d’accord, 87 % des répondants appuient les mariages religieux pour les couples homosexuels.

Le projet de loi donne aux couples unis par un partenariat civil les mêmes droits parentaux que ceux des couples mariés et indique que « les parents d'un enfant peuvent être deux mères ou deux pères ».

Les îles deviennent l'un des quelques territoires à reconnaître les partenariats civils pour tous les couples et s'inscrivent sur une liste encore plus restreinte d'endroits offrant les mêmes droits aux partenariats civils qu'aux mariages.

5 mai 2017 – La Cour suprême des **Bermudes** décrète que les couples homosexuels ont le droit de se marier, ce qui met un terme à presque une année de tensions entourant les droits conjugaux dans ce territoire britannique insulaire.

La cause a été portée devant les tribunaux par un Bermudien gai de Toronto en couple avec un Canadien, Winston Godwin et Greg DeRoche, qui ont déposé une contestation en juillet 2016. Bien que le couple puisse se marier au Canada, il préfère le faire dans le pays d'origine de Winston Godwin aux Bermudes.

Il n'est pas évident si le gouvernement des Bermudes prévoit faire appel de la décision auprès de la Cour d'appel du territoire ou du Conseil privé de Londres.

24 mai 2017 – Dans une décision qui ouvre la voie à **Taiwan** pour devenir le premier endroit en Asie à reconnaître le mariage homosexuel, le tribunal constitutionnel annule la définition du mariage du Code civil comme étant uniquement une union entre un homme et une femme. La législature dispose maintenant de deux ans pour modifier le Code civil ou pour adopter des lois portant sur les couples homosexuels.

Les nouvelles internationales

6 mars (The Advocate) – Les **Américaines et Américains** transgenres attendaient impatiemment le jour où leurs droits seraient pris en considération dans une affaire devant la Cour suprême. Toutefois, à cause du président Trump, l'attente sera encore longue. On croyait que l'élève du secondaire de Virginie Gavin Grimm allait permettre aux enfants transgenres de se faire entendre des tribunaux, la Cour suprême ayant déjà déterminé la date de son audience, c'est-à-dire le 28 mars. Mais Jeff Sessions a alors été nommé procureur général des États-Unis.

Jeff Sessions a rapidement annulé les directives de l'administration Obama portant que les élèves transgenres devaient être traités en fonction de leur identité de genre, ce qui signifiait que les enfants transgenres comme Gavin Grimm ne pouvaient plus être relégués aux toilettes individuelles ou dans d'autres installations inappropriées. Le conseil scolaire de Gavin Grimm l'empêchait d'utiliser les toilettes des hommes et le forçait à utiliser une toilette individuelle peu pratique.

La Cour suprême avait accepté d'entendre la cause après qu'un comité composé de trois personnes de la Cour d'appel du quatrième circuit des États-Unis ait tranché en faveur de Gavin Grimm. Toutefois, pour l'instant, la Cour a abandonné l'affaire. Cela signifie que, non seulement la Cour n'entendra pas l'affaire – ce qui aurait confirmé la victoire de Gavin Grimm à la cour précédente –, mais que les juges ont cassé les jugements de la Cour d'appel et lui ont demandé de recommencer.

« Cette proclamation en dit long sur le mode de fonctionnement du président Trump et de ses conséquences dévastatrices en ce qui concerne les jeunes transgenres du pays », déplore dans un communiqué Matt Mctighe, directeur général de *Freedom for All Americans*. « Tous les élèves, y compris les élèves transgenres, ont le droit de participer pleinement et de réussir à l'école, et de s'y sentir respectés et en sécurité. »

12 mars (Daily Mail) – Après s'être séparé, un trio de Long Island, composé de deux mères et d'un père, obtient la garde partagée à trois de l'enfant de dix ans dans le procès historique à **New York**. Michael et Dawn Marano de Bay Shore, âgés respectivement de 50 et 47 ans, élevaient leur fils avec leur voisine d'en bas,

Audria Garcia, âgée de 48 ans, la mère biologique du garçon. Le juge de la Cour suprême du Comté de Suffolk H. Patrick Leis III a accordé la garde partagée aux trois parents dans un jugement sans précédent.

Les assurances de la Mme Marano ont couvert la grossesse de Mme Garcia, puis les deux femmes ont pris soin du bébé et se sont présentées aux rendez-vous médicaux ensemble. Après 18 mois d'une relation polyamoureuse, le trio s'est séparé en 2008 et M. Marano et Mme Garcia ont déménagé après s'être engagés dans leur propre partenariat. La séparation a pris un mauvais tournant quand M. Marano a poursuivi Mme Garcia pour la garde de leur fils biologique et que Mme Marano a demandé le divorce. L'affaire s'est retrouvée devant un tribunal après que les parents biologiques aient accepté la garde partagée. Cependant, M. Marano s'est opposé à la demande de garde de son ex-femme.

Les deux femmes étaient satisfaites de la décision, mais Michael Marano a dit qu'il allait en appeler de la décision.

13 mars (Buzzfeed) – Au Congrès, les démocrates prévoient réintroduire la loi interdisant la discrimination à l'encontre des personnes LGBT à travers le pays, malgré la majorité conservatrice généralement hostile à ces questions. Bien que le projet de loi ait peu de chances d'être entériné, les progressistes espèrent que l'inaction des républicains illustrera le gouffre qui se creuse entre les deux grands partis politiques à l'approche des élections de mi-mandat de 2018.

« Il est primordial que les **Américaines et Américains** sachent si les membres du Congrès appuient l'égalité complète de notre communauté ou s'ils sont favorables à une discrimination continue à l'encontre des Américaines et Américains LGBT », souligne David Cicilline, le démocrate du Rhode Island qui a présenté le projet de loi.

La Loi sur l'égalité, dans sa forme actuelle, modifierait les lois de la personne actuelles pour ajouter des protections fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en milieu de travail, dans les services de logement et les espaces publics. Elle préciserait également que les élèves transgenres pourraient utiliser les installations individuelles offertes en fonction de leur identité de genre, réglant potentiellement un différend qui se trouve devant les tribunaux.

28 mars (Huffington Post) – L'**Alabama, la Géorgie, le Dakota du Sud et le Tennessee** ont tous introduit ou adopté des projets de loi restreignant l'adoption par les couples homosexuels. Les différents projets de loi autorisent les agences d'adoption à refuser d'offrir leurs services à des couples homosexuels.

Ces lois ne visent qu'à pratiquer une discrimination à l'encontre des familles LGBT et nuisent aux enfants en quête d'un foyer aimant. Selon le Children's Bureau du ministère américain de la Santé et des Services humains, plus de 400 000 enfants et jeunes sont en familles d'accueil. Il y a un grand nombre de personnes LGBT prêtes à offrir un foyer sécuritaire à des enfants dans le besoin, pourquoi ces politiciens mettent-ils donc tant d'efforts pour laisser ces enfants en familles d'accueil?

1^{er} avril (BBC News) – Gilbert Baker, cet artiste de **San Francisco** qui a créé le drapeau arc-en-ciel comme symbole de la communauté gaie, meurt à 65 ans. Le *San Francisco Chronicle* raconte que Baker est décédé dans son sommeil chez lui à New York.

En 1978, il conçoit un premier drapeau à huit couleurs pour la journée de la Fierté gaie de la ville, événement précurseur du défilé de la Fierté moderne.

Le drapeau arc-en-ciel a été hissé à San Francisco en son honneur. Il flotte près de la place Harvey-Milk, nommée en l'honneur du premier politicien américain ouvertement gai, un ami proche de Gilbert Baker assassiné en 1978.

2 avril (The Advocate) – Les autorités de la République de **Tchéchénie**, sous le contrôle de la Russie, rassemblent et arrêtent les hommes gais; plus de 100 sont détenus et au moins 3 sont morts.

« Les hommes étaient détenus en raison de leur orientation sexuelle non traditionnelle ou des soupçons à cet égard », écrit le journal d'opposition russe *Novaya Gazeta*. Le journal russe vient ainsi confirmer des rumeurs au sujet des démarches entreprises contre les hommes gais circulant depuis un moment au sein des militants pour les droits de la personne.

Les arrestations ont commencé après que le groupe GayRussia.ru ait postulé pour organiser des défilés de la Fierté dans quatre localités de la région du Caucase du Nord, qui comprend la Tchétchénie. La demande ne portait pas sur la Tchétchénie, seulement sur des régions avoisinantes. Le groupe ne s'attendait pas à obtenir l'autorisation – les manifestations publiques de l'orientation sexuelle non traditionnelle sont illégales en Russie –, mais « cumulait les refus inévitables pour étayer sa cause à l'égard des droits et libertés gais à présenter devant la Cour européenne des droits de la personne ».

Le Caucase du Nord compte une population largement musulmane et le président russe Vladimir Poutine, tentant d'apaiser les rebelles musulmans, « a autorisé les autorités locales à imposer les valeurs musulmanes traditionnelles », et les personnes gaies sont particulièrement visées.

Il est risqué de s'afficher ouvertement gai dans cette région. Les autorités cherchent donc les hommes secrètement gais, entre autres en faisant semblant de chercher à faire des rencontres sur des sites Web. Les hommes gais cherchent maintenant à effacer leurs comptes de réseaux sociaux alors que d'autres racontent des histoires déchirantes. L'une d'entre elles relate l'histoire d'un garçon de 16 ans, disparu d'un village tchéchène qui a été battu à mort et dont les ossements ont été retrouvés dans un sac.

11 mai (Journal de Montréal) Cinq militants pour les droits de la communauté LGBT, ont été arrêtés à Moscou alors qu'ils se rendaient au parquet général pour dénoncer le sort des homosexuels en Tchétchénie, république conservatrice du Caucase russe.

« Nous allions tout simplement au parquet (...). Et on nous a arrêtés illégalement », a raconté l'un des militants, Nikita Safronov.

Interpellés à une trentaine de mètres du parquet général, ils voulaient annoncer avoir collecté deux millions de signatures pour une pétition contre les persécutions dont seraient la cible les homosexuels en Tchétchénie. Des homosexuels tchéchènes ayant fui à Moscou ont affirmé à l'AFP avoir été battus et détenus « dans une prison non-officielle », et vivre aujourd'hui la peur au ventre d'être identifiés et traqués par leur famille.

Une enquête a été ouverte par le parquet général, mais les enquêteurs disent n'avoir reçu « aucune plainte officielle » de victime.

16 mai (CNN) Le tout premier défilé de la Fierté a lieu au **Liban**, un pays où les actes d'homosexualité sont toujours considérés comme un crime. Plutôt que les habituels défilés de la Fierté occidentaux, la Fierté de Beyrouth comportait une exposition sur la fluidité des genres dans la mode ainsi que des réunions de mise en récits axées sur les histoires d'affirmation et une fête à thématique homosexuelle dans l'une des plus importantes boîtes de nuit du Moyen-Orient.

Les organisateurs affirment que la Fierté de Beyrouth est un événement façonné à l'image de la ville – le cumul de nombreuses années de mobilisations populaires ayant d'abord émergé de réunions secrètes et de salons de clavardage. Hadi Damien, l'instigateur de la Fierté de Beyrouth, a confié à CNN que la première campagne de la Fierté d'une semaine qui comptait plus d'une dizaine d'activités était le résultat de plusieurs réunions avec des organismes non gouvernementaux, artistes et boîtes de nuit. Ils se sont réunis dans le but d'améliorer la visibilité de la communauté LGBT dans différents endroits et pour différents auditoires.

Hadi Damien a dit que la Fierté de Beyrouth ne cherchait pas à promouvoir les droits juridiques comme le mariage homosexuel – le Liban n'a pas encore complètement légalisé le mariage civil. Les organisateurs ne

cherchaient pas non plus à faire révoquer l'article 534 du Code pénal qui interdit les actes sexuels « contre nature ». Ils cherchaient à « banaliser » la communauté LGBT, pour aider à « transcender les étiquettes » qui aliènent les personnes de certaines identités sexuelles.

22 mai (La Presse) La police **indonésienne** a arrêté 141 hommes soupçonnés de participer à une fête gaie dans un sauna de Jarkarta, selon les autorités, nouveau signe de la répression subie par la communauté homosexuelle dans ce pays à majorité musulmane.

L'homosexualité est légale partout en Indonésie, sauf dans la province conservatrice d'Aceh, qui applique la loi islamique. M. Nasriadi a cependant déclaré que dix hommes interpellés pourraient être poursuivis aux termes de la loi antipornographie.

Depuis quelque temps, l'hostilité contre la petite communauté lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre (LGBT) d'Indonésie va croissant. Des ministres, des conservateurs et des groupes islamistes se sont livrés publiquement à des propos homophobes.

Une semaine avant l'arrêt, deux hommes avaient été condamnés à recevoir des coups de canne en public, à Aceh, pour avoir entretenu des relations sexuelles.

Des nouvelles de la Coalition des familles LGBT RENCONTRES À VENIR

JUIN 2017 :

◆ **JEUDI 15 JUIN A 19H**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (MONTRÉAL)

Notre assemblée générale annuelle, suivi d'un cocktail.

Voir convocation ci-jointe.

◆ **SAMEDI 17 JUIN A 11H.**
MONTRÉAL : ACTIVITÉ FAMILIALE : PIQUE-NIQUE AU PARC LAFONTAINE

Voir fiche d'information ci-jointe.

◆ **VENDREDI 30 JUIN AU DIMANCHE 2 JUILLET**
CAMPING AUX BERGES DU LAC CASTOR

<http://www.laccastor.com/>

JUILLET 2017:

◆ **VENDREDI 30 JUIN AU DIMANCHE 2 JUILLET CAMPING AUX BERGES DU LAC CASTOR**

<http://www.laccastor.com/>

AOÛT 2017 –CÉLÉBRATIONS DE LA FIERTÉ

◆ **JEDUI 17 AOÛT**
FIERTÉ CANADA-MONTRÉAL : JOURNÉE DES ENFANTS

Voir fiche d'information ci-jointe.

◆ **SAMEDI 19 AOÛT ET DIMANCHE 20 AOÛT**
JOURNÉE COMMUNAUTAIRE ET DÉFILÉ DE LA FIERTÉ GAIE À MONTRÉAL

N.B. Le défilé de la Fierté gaie et la Journée communautaire sont prévus le week-end des 19 et 20 août. Veuillez inscrire ces dates à votre agenda. Nous vous donnerons plus amples renseignements à cet effet très bientôt!

◆ **SAMEDI 26 AOÛT**
JOURNÉE COMMUNAUTAIRE DE LA FIERTÉ À SHERBROOKE

N.B.: La Journée communautaire est prévue pour le 26 août. Veuillez inscrire cette date à votre agenda. Nous vous donnerons plus amples renseignements à cet effet très bientôt!

◆ **SAMEDI 2 SEPTEMBRE**
JOURNÉE COMMUNAUTAIRE DE LA FIERTÉ À QUÉBEC

N.B.: La Journée communautaire est prévue pour le 2 septembre. Veuillez inscrire cette date à votre agenda. Nous vous donnerons plus amples renseignements à cet effet très bientôt!

BABILLARD :

♦ **Le Centre des femmes du Verdun** offre l'écoute individuelle pour lesbiennes les mercredis de 9 h – 12 h et une série d'ateliers sur les relations lesbiennes saines. Pour plus d'information : 514-767-0384 ou site Web : www.centredesfemmesdeverdun.org

♦ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. 514-486-9400 (Alys Geiger), www.dorshei-emet, or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfmdp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au 6032 St-Hubert (métro Beaubien). Téléphone (514)277-7445, télécopieur (514)277-1689

DIVERS :

♦ Traducteurs, rédacteurs, etc. : Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : info@famillesLGBT.org

♦ *La Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

♦ Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir familles d'accueil. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une adoption. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca.

.....
Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à info@famillesLGBT.org ou par la poste à CF-LGBT, 3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.
